



EXTRAIT

RÉUNION DU BUREAU DU LUNDI 17 JUIN 2024

Les membres du Bureau du Conseil d'Administration de l'OPH 65 se sont réunis le lundi 17 juin 2024 à la suite du Conseil d'Administration au 06 rue Gaston Manent (Salle des délibérations) à Tarbes, sous la présidence de Yannick BOUBÉE, Président.

Présents:

M. Yannick BOUBEE	Président de l'OPH 65 – Conseiller Départemental – Conseiller Municipal d'Aureilhan
M. Jean GLAVANY	Vice-Président de l'OPH 65 – Ancien ministre
Mme Anne COLAT-PARROS	Directrice de l'ADIL
Mme Virginie SIANI-WEMBOU	Conseillère Départementale

Représentée:

Mme Sylvie PORTEJOIE	Représentante l'INDECOSA CGT a donné pouvoir au Président
----------------------	--

Absents / Excusés:

M. Laurent LAGES	Vice-Président du Conseil Départemental
M. Manuel ESPEJO	Représentant CAF

Assistaient à cette réunion:

M. Jean-Pierre LAFONT-CASSIAT	Directeur Général de l'OPH 65
Mme Coralie QUINCHARD	Secrétaire Administrative, secrétaire de séance

LOURDES – AVENUE EUGENE DUVIAU – ACQUISITION EN VEFA DE 34 LOGEMENTS – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

HISTORIQUE :

La Société dénommée SCCV LOURDES DUVIAU, Société Civile de Construction Vente au capital de 1 000 €, dont le siège est à SEMEAC (65600), 22 rue Docteur Guinier, identifiée au SIREN sous le numéro 901871533 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TARBES propose à l'OPH 65 de se porter acquéreur d'un programme de 34 logements sous forme d'une vente en l'état futur d'achèvement (VEFA), avec faculté de substitution.

Ce programme a été identifié pour le relogement des locataires de l'OPHITE dans le cadre de la convention du NPNRU de LOURDES.

PROGRAMME :

Le programme se compose de 10 logements individuels et 24 logements collectifs :

Soit 4 T2, 16 T3, 10 T4 et 4 T4 pour une surface habitable totale de 2 690,01 m².

Montage financier via le NPNRU : 13 PLUS et 21 PLAI

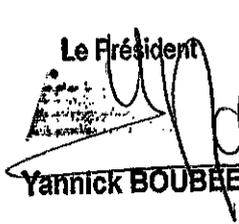
PLAN DE FINANCEMENT:

Coût de revient TTC	5 939 051 €
Subvention ANRU	394 800 €
Subvention Conseil Départemental 65	613 000 €
Subvention Agglo TLP	550 000 €
Subvention Région Occitanie	48 500 €
Prêt CDC PLUS à 40 ans (Taux Livret A + 0,60 %)	1 534 338 €
Prêt CDC PLUS à 50 ans (Taux Livret A + 0,60 %)	327 508 €
Prêt CDC PLAI à 40 ans (Taux Livret A - 0,40 %)	1 601 655 €
Prêt CDC PLAI à 50 ans (Taux Livret A - 0,40 %)	539 043 €
Prêt ANRU bonifié PLUS à 40 ans (Taux 0,25 %)	87 100 €
Prêt ANRU bonifié PLAI à 50 ans (Taux 0,25 %)	165 900 €
Besoins fonds propres (1,30 %)	77 207 €

Taux actuel du livret A = 3,00 %

L'agrément de l'ANRU et l'accord de la Banque des Territoires sont en cours d'instruction.

Les membres du Bureau, par délégation du Conseil d'Administration, approuvent à l'unanimité le plan de financement et autorisent M. le Directeur Général, avec faculté de substitution, à signer les contrats de prêts et la demande de réalisation des fonds.

Le Président

Yannick BOUBÉE

